



X



**Communiqué de Presse**  
**Pour diffusion Libre et immédiate**

France, le 28/08/2025,

# Affaire Riya : une chienne retrouvée vivante à la poubelle. Sa sauveuse poursuivie en justice. Audience en appel le 16 septembre à Lyon.

Le 16 septembre 2025, la Cour d'appel de Lyon examinera un dossier qui suscite une vive émotion dans la sphère de la protection animale.

Il s'agit de l'affaire de Riya, une chienne retrouvée vivante dans une poubelle en avril 2023, dans un état de santé extrêmement préoccupant : anémie sévère, déshydratation, infestation de vers.

Secourue en urgence par Diane Gouhier, présidente de l'association Cœur sur Pattes 42, Riya a été soignée, identifiée et mise à l'abri. Pourtant, en mai dernier, le [tribunal judiciaire de Saint-Étienne, en première instance](#), a ordonné la restitution de l'animal à sa dite "propriétaire", et a reconnu Diane Gouhier coupable de "vol de chien".

Celle-ci a immédiatement interjeté appel de la décision. L'audience est fixée au **lundi 16 septembre 2025 à 13h30**, à la **Cour d'appel de Lyon**.



## Une décision incomprise : la justice ordonne son retour à sa "propriétaire"

En mai 2025, contre toute attente, le **tribunal judiciaire de Saint-Étienne** a condamné Diane Gouhier pour vol d'animal, et a exigé que **Riya soit rendue à sa dite "propriétaire"**, malgré l'absence de déclaration de perte, l'état de maltraitance constaté, et l'investissement matériel et émotionnel de l'association qui l'a soignée.

Cette décision, incomprise du grand public comme de nombreux professionnels du monde animal, a fait l'objet d'un appel immédiat.

## Un enjeu juridique et éthique : les victimes animales restent-elles sans voix ?

Communiqué de presse – Association Argos 42  
[presse@association-argos42.com](mailto:presse@association-argos42.com) - [www.argos42.org](http://www.argos42.org)

Ce cas soulève une question essentielle : **à qui la justice donne-t-elle raison lorsque l'animal est à la fois victime et "objet" ?**

Il illustre les limites du cadre juridique actuel, où le statut d'être sensible reconnu à l'animal dans le Code civil (art 515-14) se heurte encore à des pratiques judiciaires archaïques.

Le 9 avril 2023, Diane a été alertée en urgence : une chienne, Riya, venait d'être retrouvée dans une poubelle. Déshydratée, anémiée, en état de décomposition partielle, ses organes étaient à l'air libre et nécrosés. Sa vie ne tenait qu'à un fil. Sa propriétaire, quant à elle, ne s'était même pas aperçue de sa disparition.

Face à l'inaction et à l'absence totale de soins, Diane a pris la décision de la mettre à l'abri et d'assumer ses soins via l'association **Cœur sur Pattes** :

- Riya a subi 5 lourdes interventions chirurgicales pour stopper la nécrose et reconstruire son appareil urinaire,
- 6 538,72 € de frais vétérinaires ont été engagés, sans compter son alimentation et son hébergement.

L'affaire Riya n'est pas un cas isolé. Elle résonne comme le symbole d'un système à bout de souffle, qui peine à prendre en compte **l'intérêt supérieur de l'animal**.

## **Une mobilisation citoyenne et médiatique grandissante**

La diffusion d'une courte vidéo racontant l'histoire de Riya a généré **plus de 225 000 vues** sur Instagram. Une [pétition en ligne](#) a réuni **plus de 70 000 signatures**, traduisant l'indignation d'un large public. Des centaines de messages affluent chaque jour, réclamant **"Justice pour Riya"**.

Un **rassemblement pacifique**, en soutien à Diane et à Riya, est **envisagé le jour de l'audience**, dans le **calme et le respect de la loi et de la présomption d'innocence**.

## **Appel aux journalistes : soyez présents le 16 septembre**

Les associations [ARGOS 42](#) et [Cœur sur Pattes 42](#) appellent les médias à se saisir de cette affaire emblématique.

L'audience est publique. Votre présence est essentielle pour relayer les faits, sans déformation ni diffamation, et permettre un traitement transparent de cette affaire.

### **Contacts presse :**

**ARGOS 42 : [presse@association-argos42.com](mailto:presse@association-argos42.com)**

**[+33 07 49 10 01 05](tel:+330749100105)**

**Cœur sur Pattes : [+33 07 45 16 70 18](tel:+330745167018)**

**Photos, graphiques et témoignages disponibles sur demande.**

## **À propos d'ARGOS 42**

ARGOS 42 est une association engagée dans la défense et la protection des animaux. Fondée en 2023, elle lutte contre la maltraitance animale, sensibilise le public et œuvre pour une prise en compte politique plus équitable envers les animaux et ceux qui les protègent.